



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 09697

Rapport d'inspection - Installation électrique domestiqu	e BT / TBT e	existante	
N° de rapport : 23 / 170406 / 0.1			
Concerne : ★ contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation : ★ maison □ appartement □ autres :			.,
Demandeur: CERTIGREEN SERMING			
Personne sur place : M. HANSE	11		
Adresse de la visite : RUE BASSE CONTIEUE, 4 6940 BARK	non		
Date de visite : 06/04./// Date d'émission : 06/04.// Références clie	nt: .5924	0025.30.	·OS
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗖 271 💢 276 bis et dérogations 💢 271 bis	278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : A3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : 2			<i>/</i>
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	nombre de circ	uits terrimadx .	4+3
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou
	-	-	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation Etat du matériel électrique installé	+ ×	-	
Mesures de protection contre les contacts directs	×		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	X		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	×		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		X
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Les sections des circuits repondent à l'A.M. du 27777557 d designation	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :	el de l'agent SC	COTEC BELGIU	M asbl.
Manquements / Notes :			
Manquenents / Notes :			
NEAUT			
10 CAIO 1			
			-
Conclusion:			
V. Lieutelletion électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain c	ontrôle périodic	que est à effectu	er dans
1 delai proporit par la réglementation en vigueul.	1004-		1
L'installation électrique n'est has conforme aux prescriptions du R.G. E. Line vis			er dans
Les régultats et contrôle ne permettent pas d'émettre de conetusion une xame	h complement	alle est a execut	er parle
	u demandeur po	ur réception	
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,	/	6	A SECTION AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PA
	(/nc	ce	4 -134
MKLEL A II	Y		
SOCOR DOTTICITIES			Wild Control
SOCOTEC BEIGLUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEI Rue Grand Vináve 1/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Rue Grand Vináve 1/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Rue Grand Vináve 1/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)	BB/BNP IBAN BE2	5 2400 3255 1382 -	





SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

F. PORCEL

Nr 09697

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT	<u>existante</u>	
N° de rapport: 42 1470406 1.04			
Concerne : ☑ contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation : ☑ maison □ appartement □ autres :			
CTODIAL			
Personne sur place: M. HANSEcode EAN de l'installation :	C		
Advance do la visita : PUE BASSE CONMENE 1, 6940. BARVA	OK		
Date de visite : 06/04/11 Date d'émission : 06/04/11. Références client	: 592-4	002530-	03
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 💥 276 bis et dérogations 🂢 271 bis 🕻	278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : X			1+5
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	X		ucrog.
Etat du matériel électrique installé	-	1 7 7 7	
Mesures de protection contre les contacts directs	×		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	×		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	X		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X	1	
	Visit Visit		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :2.3 Ω Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel		COTEC BELCIUM	anhl
Manquements / Notes : NEAUT			
The second secon			20
Conclusion:			4
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	trôle périodiq 2542	ue est à effectuer	dans /SOCO
L'installation électrique n'est las conforme aux prescriptions du R.G. E. Une visite le même organisme après mise en conformité la u terme de 18 mois après signa	complémenta ture de l'acte	aire est à exécuter de vente.	dans dans dans
Les régultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Unexamen o			Dar le 273(fr)

SOCOTEC BEI GUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vináve (1/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

Nom et visa du demandeur pour réception